

~ 1 ~

**Alain LEQUIEN**

**Des ovni dans le ciel  
de Bourgogne**

**De 1461 à nos jours.  
200 observations dévoilées.**

---



### En guise d'avertissement...

Qu'est-ce qui m'a poussé à écrire ce livre ? Est-ce le plaisir intellectuel de partager une érudition sur un sujet où de nombreux ouvrages abondent ? Est-ce pour apporter une réflexion personnelle permettant de faire avancer l'étude

---

de ces phénomènes inexplicables ? Est-ce le désir de dénoncer les farceurs, les vendeurs de rêves, d'illusions à bon marché, les manipulateurs ? Est-ce pour me persuader que d'autres mondes existent ? Est-ce pour faire le tri entre ceux qui y croient dur comme fer et ceux qui sont très sceptiques ? Est-ce tout simplement pour répondre à des questions de certains de mes lecteurs ?

En fait, c'est tout cela à la fois. Je suis un curieux, un cherchant à l'esprit ouvert non prêt à accepter pour vérité tout ce qui est proposé. L'important n'est pas de savoir si je crois ou non à ces mystères, car par essence, la vérité est une chose très difficile à approcher. Quand on croit la toucher, elle s'enfuit à la vitesse de la lumière, à l'image de ces ovni dont nous allons parler dans cet ouvrage....

---

## Observations, Poncey-sur-L'ignon, 4 octobre 1954

2 jours plus tard, dans le même village au Val d'ignon, au lieu-dit l'usine d'amiante situé à 1 km au sud du village<sup>1</sup> se déroula une autre observation. Ce lieu-dit est composé de bâtiments dont une partie sert d'habitations à 3 familles d'ouvriers. Il est entouré au nord, à l'est et à l'ouest par des prés, au sud par un étang.

Vers 19 h 30, alors qu'elle fermait les volets de sa chambre, une jeune femme vit en direction du nord, au-dessus d'un prunier situé dans la cour, une lumière assez forte de couleur jaunâtre en forme de champignon.

De forme ovale à la partie inférieure, ronde à la partie supérieure, elle se présentait comme un globe transparent éclairé de l'intérieur. Le témoin estima sa hauteur à une quinzaine de mètres alors qu'elle se trouvait à une cinquantaine de mètres. Elle compara sa taille à celle d'une cuisinière. Aucun bruit particulier ne fut entendu. Ne la regardant que quelques instants, elle ne put préciser si elle était en mouvement.

Prise de panique, elle prit son enfant et trouva refuge chez une voisine vivant seule avec sa fille. Aucun autre témoin n'observera ce phénomène.

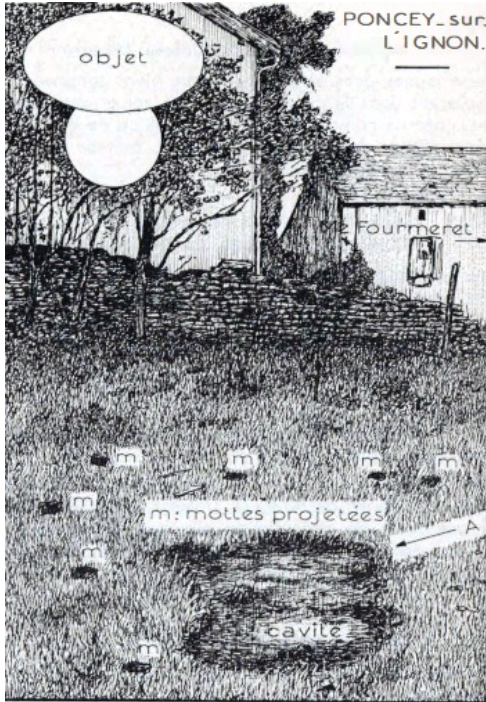
Vers 20 h 30, le gendre et le fils de la voisine arrivèrent et trouvèrent les trois femmes apeurées. Ensemble, ils se rendirent dans le pré contigu à la cour et constatèrent la présence d'une zone rectangulaire creusée dans le sol de 5 cm dont la terre était brisée aux deux extrémités. Les mottes de terre et d'herbe répandues autour dans un rayon de 4 m étaient retournées.

---

<sup>1</sup> Enquête Geipan.

---

Deux témoins rapportèrent la présence de nombreux vers blancs vivants présents au milieu des traces.



(Source Lumières dans la nuit n° 102 - octobre 1969)

Vers 20 h 45, le second fils de la voisine âgé de 18 ans revenant de son travail du village voisin distant de 1,5 km aperçut brièvement dans le ciel un engin en forme de cigare sans aile entièrement lumineux, de couleur transparente avec des reflets vert et orange qui traversa le ciel très rapidement en direction nord-sud.

Apeuré, il rentra rapidement chez ses parents. Aucun

---

autre témoin n'observera ce phénomène.

Prévenus le 5 octobre à 19 h 30, les gendarmes constatèrent des traces présentes au sol. Procédant à leur enquête, ils constituèrent un dossier photographique le lendemain.

Ils examinèrent la possibilité d'une plaisanterie du gendre et du fils de la voisine, d'autant qu'en rentrant, ceux-ci avaient eu l'intention de lui faire une farce à propos d'une soucoupe volante. Après vérification de leur emploi du temps, les militaires rejetèrent cette hypothèse.

D'après un habitant du quartier, aucun bétail n'était en pâture dans le pré, et personne ne fut aperçu rôdant à cet endroit.

Cette observation restitue des évènements distincts n'étant pas forcément associés entre eux. Pour chacun d'entre eux, il existe des hypothèses fragiles ne peuvent être confirmées.

Globalement, ces observations ne contiennent pas d'éléments vérifiables. Leur étrangeté serait plus forte si on pouvait apporter une corrélation de façon certaine entre les traces au sol et les phénomènes lumineux.

En définitive, *le Geipan décide de classer ces observations en type C par manque d'information.*

## **Sphère lumineuse, Lacanche, 11 octobre 1954**

Vers 4 h 20 du matin, un témoin au volant de son véhicule se trouvait à l'intersection de deux routes départementales<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> FIGUET, Michel, RUCHON, Jean-Louis, *Ovni, premier dossier complet des rencontres approchées en France*, Éditions Alain Lefevre, 1979.

Il fut poursuivi par un globe lumineux entouré d'une lumière incandescente rougeâtre ayant environ 2 m de diamètre. Cette sphère serait restée stationnaire à environ 25 m de son véhicule.

Aucune enquête ne fut diligentée.

## **Soucoupe, La Roche-en-Brénil, 5 novembre 1954**

Tout commença par une lettre anonyme envoyée 20 ans après les faits par un certain Raymond R. au directeur du journal *La Bourgogne Républicaine*, dont vous pouvez lire la teneur ci-dessous, diffusée ensuite par *La Dépêche*.

*« Beaucoup de monde parle en ce moment des soucoupes volantes. Je vais vous faire le récit dans tous ses détails de ce que j'ai vu de mes propres yeux, le 5 novembre 1954.*

*« Ma profession m'oblige à travailler dans la nature. Le vendredi 5, je me trouvais sur le territoire de la commune de La Roche-en-Brénil (Côte-d'Or) à 3 km au sud de cette ville, dans les prés qui bordent la route nationale Paris-Nice.*

*« Le petit jeune homme (13 ans) qui travaillait avec moi me fit remarquer à environ 500 m de nous, une masse énorme, grise, en bordure du bois, qui se détachait nettement sur les feuilles jaunes. Il était alors 10 h 9.*

*« Je me précipitais avec le gamin en direction de l'objet ; après avoir fait 100 m, nous aperçûmes des lueurs orange tout autour de l'engin. J'ai pensé tout de suite à une soucoupe. Je suis donc retourné à notre point de départ pour chercher ma serviette qui contenait un appareil photo 6x6.*

*« Nous avons couru très vite vers l'engin, mais en passant par le bois pour éviter d'être vus. C'est alors qu'apparut à nos yeux une scène dont je me souviendrai longtemps.*

---

« Nous étions dans le bois, à 40 m de la soucoupe qui, elle, était dans le pré. Un homme était dehors, à 5 m de l'engin ; il portait une combinaison incolore, d'apparence en matière plastique. Les épaules étaient très développées, il y avait sous sa combinaison, dans son dos, quelque chose qui lui faisait une sorte de bosse ; il avait un casque gris foncé, d'un diamètre d'environ 40 cm, qui partait des épaules.

« L'homme, qui mesurait 1,50 m à peu près, mais pas plus, tenait sur sa poitrine une caissette d'un noir brillant. Il se déplaçait lourdement en tous sens, dans un rayon de 3 m ; il avançait, s'arrêtait, se déplaçait, revenait. Le manège a bien duré 10 min. La soucoupe avait environ 9 m de diamètre. Je vous fais un croquis, d'après les photos, ce qui sera plus facile qu'une description.

« Du disque n.2 s'échappait une lueur faible, tantôt orange, tantôt verdâtre, un bourdonnement semblable à celui d'un transfo caractérisait le bruit de l'engin, la coupole, haute de 3 m, surmontait l'engin, lui-même d'une hauteur totale d'environ 5 m.

« La coupole était entourée de hublots assez rapprochés.

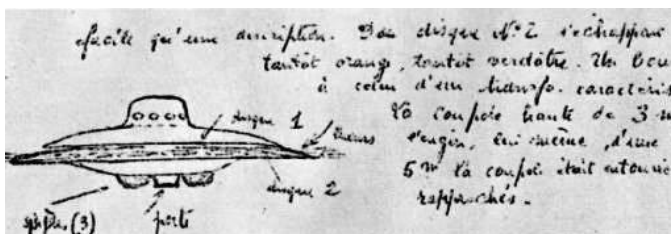
« Je pris alors, tant bien que mal, coup sur coup, les 7 photos qui me restaient. L'homme repartit dans la soucoupe en passant par une porte située à la base de l'engin, et qui glissa de l'intérieur.

« Alors deux autres hommes en sortirent dans le même déguisement. Je signale en passant qu'une lueur vive régnait à l'intérieur de l'engin. J'eus très peur et le gamin aussi.

« L'un des deux hommes tenait dans ses mains quelque chose qui ressemblait étrangement à un pistolet-mitrailleur, dont le canon partait en s'évasant. Le second tenait une boule blanche, grosse comme les deux poings.

---





Je fus alors tant. bien que moi, coup au corps  
 me restait. L'homme reparut dans sa touffe en passant  
 à 20 m de l'engin, et qui gesticule de l'intérieur. Alors il au  
 sortit, dans le même déguisement. Je signalai en frappa  
 avec regard à l'attention de l'engin. j'eus un feu et 2  
 de 2 hommes tenant dans des mains quelques choses qui ressem-  
 à un fusil mitrailleur, dont le canon faisait un bruit  
 une série blanche, gross comme le 2 fuyait. Ils vinrent à é-  
 s'ait arête leur bottique ils tournèrent le dos. Je n'ai pas  
 passant mais une fumée bleue lumineuse s'échappa. Le gamin au  
 partit en courant à travers bois, en direction de la R. N. il fit  
 beaucoup de bruit en passant sur les branches mortes. Immédiatement, un des hublots de la coupole s'éclaira  
 vivement d'un vert cru. Un faisceau balaya les parages où  
 courait le jeune homme. Je m'applatiss contre le talus.  
 et se souleva devant à la verticale - final (le petit gamin) avec  
 del éton, dans l'impossibilité de le suivre. sa figure se séparait  
 des fonds des branches reculant, mais il marcha et tendit<sup>3</sup>

« Ils vinrent à l'endroit exact où s'était arrêté leur collègue, ils tournèrent le dos, je n'ai pas pu voir ce qui se passait, mais une fumée bleue lumineuse s'échappa.

« Le gamin, au comble de l'émotion, partit en courant à travers bois, en direction de la R. N. (route nationale). Il fit beaucoup de bruit en passant sur les branches mortes. Immédiatement, un des hublots de la coupole s'éclaira vivement d'un vert cru. Un faisceau balaya les parages où courait le jeune homme. Je m'applatiss contre le talus.

<sup>3</sup> source image : site internet <https://ufologie.patrickgross.org/1954/5nov1954larochef.htm#ld1>

« Alors le gosse poussa un cri aigu. J'ai cru m'évanouir à ce moment. Quelque 20 sec, plus tard, un sifflement puissant, et la soucoupe décollait à la verticale.

« Michel le petit gosse avait un genou à terre, la tête basse, dans l'impossibilité de se relever. Sa figure le piquait. L'ayant remis sur pieds, ses jambes croulaient, mais il marcha et tout se dissipa.

« Néanmoins nous sommes allés à l'emplacement où était l'engin. L'herbe était brûlée et la terre noire et meuble comme de la cendre, sur un rayon de 3 m. Il était 10 h 55.

« Plus loin, je retrouvai une partie de la boule blanche. C'était un genre de coton hydrophile, mais quelle ne fut pas ma surprise en le saisissant ! Lourde comme du plomb. (Je l'ai pesée à la maison, 428 g.) A côté restait également une poudre jaune ressemblant à du soufre. Je récupérai ce que je pus ; elle était très lourde également, 78 g que je remis dans un papier.

« Mais à peine arrivés à la voiture, le papier était rongé et les doigts me brûlaient. Le lendemain des cloques gonflées d'eau et de sang se formèrent. À présent, tout se cicatrise, mais mes doigts restent sensibles, la peau très noire est redevenue normale.

« Nous étions à peine remis de nos émotions qu'à 18 h 5, neuf objets à reflets orange traversaient le ciel d'E en O (d'est en ouest) dans un sifflement assez prononcé qui attira l'attention.

« L'un d'eux piqua brusquement à la verticale tandis que les huit autres disparurent comme l'éclair. D'après les nuages, ils se trouvaient à 8 000 m d'altitude.

« À 100 m du sol, l'engin s'immobilisa ; nous aperçûmes alors la forme d'un disque. Puis la lueur devint pâle, le sifflement très doux et le disque descend doucement en se balançant.

---

Aucune enquête officielle ne semble avoir été diligentée.

## **Empreintes mystérieuses, Marliens, 6 mai 1967**

Un cultivateur découvrit dans un champ de trèfle, au lieu-dit *Le Champ Terrailot*, un véritable bouleversement de terre sur une trentaine de mètres carrés<sup>4</sup>. Après avoir déblayé les mottes de terre, il trouva d'étranges empreintes d'autant plus étonnantes qu'aucune trace de véhicule n'était présente à proximité.

Ces traces se trouvaient à plusieurs centaines de mètres de la route reliant Genlis à Longecourt. Du centre de ce chaos partaient en étoile six sillons dont la terre éclatée superficiellement était retombée vers l'intérieur. La partie centrale formait une cuvette peu profonde de 1,30 m de diamètre, semblant avoir subi une très forte pression. La terre était dure, tassée comme déshydratée.

Au centre de l'étoile se trouvait une trace circulaire de 45 cm de diamètre sur 30 cm de profondeur. Les sillons de 12 cm de largeur en moyenne étaient profonds de 25 cm, les parois étant recouvertes d'une poudre gris-mauve.

Au centre de la cuvette se trouvaient des silex brisés et des vers de terre écrasés. À l'extrémité des sillons, on nota la présence de 6 trous cylindriques de 12 cm, dont la profondeur variait de 15 à 40 cm.

Au fond de chaque grand trou se trouvaient deux trous de 4 cm de diamètre sur 20 cm à un mètre de profondeur, faisant un angle de 45° à la verticale. Chacun se terminait sur une petite pierre recouverte de poudre mauve.

L'analyse de cette poudre démontra qu'il s'agissait de

---

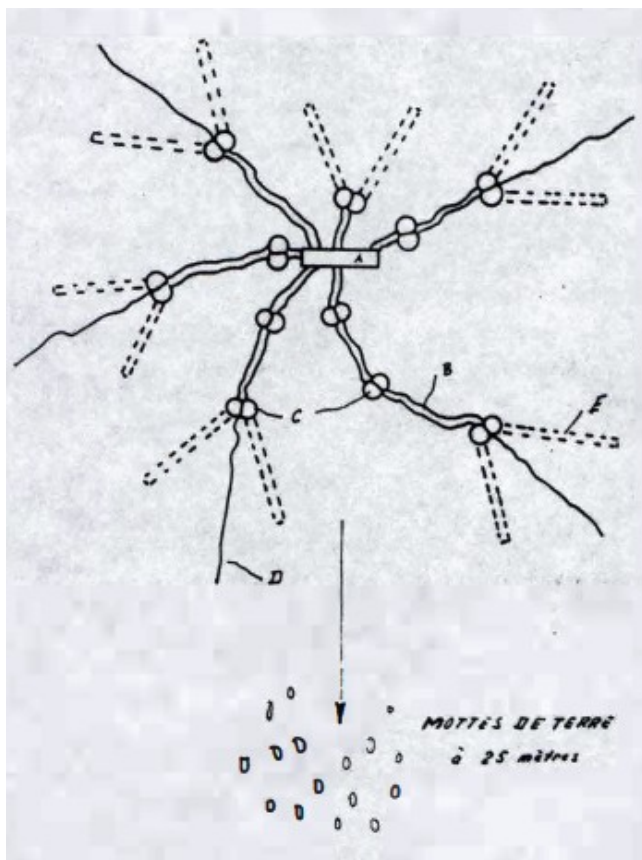
<sup>4</sup> FIGUET, Michel, RUCHON, Jean-Louis, *op.cit.*

cristaux de silice dont les arrêtes arrondies faisaient penser à une fusion partielle nécessitant une température minimale de 1 500°. Une autre analyse par spectrographie réalisée par la Faculté de Sciences de Dijon le confirma.

Un enquêteur du CSERU se rendit sur les lieux, la Gendarmerie de Genlis étant avisée plus tard, le 10 mai. Aucune trace de véhicule ou de radioactivité ne fut constatée.

Le 11 mai, un ingénieur de la navigation aérienne demanda aux enquêteurs de lui fournir des informations sur leurs constatations. Il confirma qu'un écho non identifié dans la région de Genlis non loin de Marliens avait bien été détecté le 10 mai par le radar militaire de Creil. Le 10 mai et non le 6 mai... Par contre, il ne put fournir aucune information pour cette date.

---



*Dessin réalisé par les enquêteurs, paru dans Lumières dans la nuit, n° 89 de juillet-août 1967.*

L'ensemble de ces éléments ont amené les enquêteurs à prendre en compte qu'il y avait eu également un orage violent le 5 mai et que cela pouvait être une des raisons de la présence de ce phénomène. Toutefois, le témoin assura avoir découvert les lieux avant l'orage.

---

De nombreuses questions restent en suspens, notamment pour quelle raison on ne trouva pas de trace autour de la découverte ?

Il est à noter qu'aucune observation d'ovni en tant que tel n'ayant été évoquée, l'intervention du Geipan n'était pas nécessaire.

Depuis plusieurs années, ce cas est considéré comme expliqué. La minutieuse contre-enquête à laquelle s'est livrée l'ADRUP<sup>5</sup> ne laisse plus guère de doute sur le fait que les traces observées sont dues à la foudre. e l'affaire précédente sans apporter de réponses.

## **Lumière rouge, Menessaire, 30 octobre 1968**

Vers 18 h 30/18 h 40, 3 membres d'une même fratrie (24, 16 et 10 ans) revenaient en voiture de Gien-sur-Cure situé non loin du lac de Settons<sup>6</sup>.

Parvenus à une bifurcation, ils remarquèrent une forte lumière rouge qui semblait grossir en s'approchant de la voiture. Stoppant, ils sortirent du véhicule et aperçurent un objet formant, semblait-il, une tache rouge semblant venir vers eux. Ils se trouvaient non loin d'un lieu élevé (722 m) servant de signal géodésique (dit *signal de Gien*).

L'objet, vu de face, avait l'aspect d'une petite ellipse de la taille apparente d'une grosse étoile. Elle était escortée de deux petits points brillants qui, de part et d'autre, semblaient être reliés à elle par 2 tiges.

---

<sup>5</sup> Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques. *Lumières dans la nuit* n° 96, décembre 1968.

<sup>6</sup> *Lumières dans la nuit*, n° 99, avril 1969.

---



Dessin réalisé par les enquêteurs, paru dans *Lumières dans la nuit*, n° 99 d'avril 1969.

L'objet n'arrivait pas exactement sur eux, mais plus à l'ouest, très près de la verticale de leur point d'observation. Il évoluait lentement et sans bruit à basse altitude sur une trajectoire sensiblement nord-ouest/sud-est.

Selon les témoins, il pouvait se situer entre 100 et 200 m de haut, sa vitesse évaluée à 50 km par heure

Vu de côté, l'engin dont la longueur est estimée à une vingtaine de mètres pour un diamètre de 2 à 4 m, se présentait sous la forme d'un cigare très lumineux à l'avant, moins lumineux à l'arrière et sombre au centre.

Aux deux extrémités, présence de 3 bandes rayées sombres alternant avec des bandes claires, comme s'il était entouré de cercles. Au-dessous et au centre de l'objet, dans la partie sombre, ils ont remarqué un gros feu rouge, d'intensité lumineuse constante, ne semblant pas éclairer la région survolée.

Lorsqu'il s'éloigna, l'aspect de l'objet accolé aux boules fut moins net. Les témoins l'attribuent à un changement de perspective de la vision.

L'enquêteur de *Lumières dans la nuit* ne fit aucun commentaire.

---

## **Disque lumineux, Longvic-Fénay, 21 juillet 1969**

Vers 23 h, un témoin observa un disque lumineux s'immobilisant très haut dans le ciel, dans l'axe des pistes de la base aérienne 102 où se trouvaient garés quelques bombardiers atomiques Mirage IV<sup>7</sup>.

Malgré le haut degré de surveillance de cette base, aucune enquête ne fut diligentée officiellement.

À la même heure, plusieurs habitants de Fénay, au lieu-dit *Chévigny*, observèrent un disque lumineux très haut dans le ciel. Ils constatèrent dans le même temps que vers l'ouest, au-dessus des collines du Mont Afrique, un mince croissant de Lune était visible.

L'objet d'une grandeur plus petite que la Lune semblait tourner sur lui-même en changeant de couleur.

À plusieurs reprises l'objet, tout en restant dans la même portion du ciel, faisait de brusques crochets à droite ou à gauche. Deux taches noires étaient apparues à sa surface.

L'observation dura plus d'une heure. Les témoins allèrent se coucher alors que l'objet était encore présent. Elle semble liée à la précédente à Longvic. Espionnage ?

Aucune enquête ne fut diligentée.

## **Lumière intense, Arcelot, 18 mai 1970**

Six personnes rentraient de Mirebeau-sur-Bèze en voiture lorsque tout à coup, un violent éclair illumina le ciel<sup>8</sup>.

Ils réalisèrent immédiatement qu'il s'agissait de la brusque apparition d'une lumière intense comme le vert clair de l'arc-en-ciel. Elle provenait du sud.

---

<sup>7</sup> GARREAU, Charles, *op.cit.*

<sup>8</sup> *Lumières dans la nuit n° 112, juin 1971.*

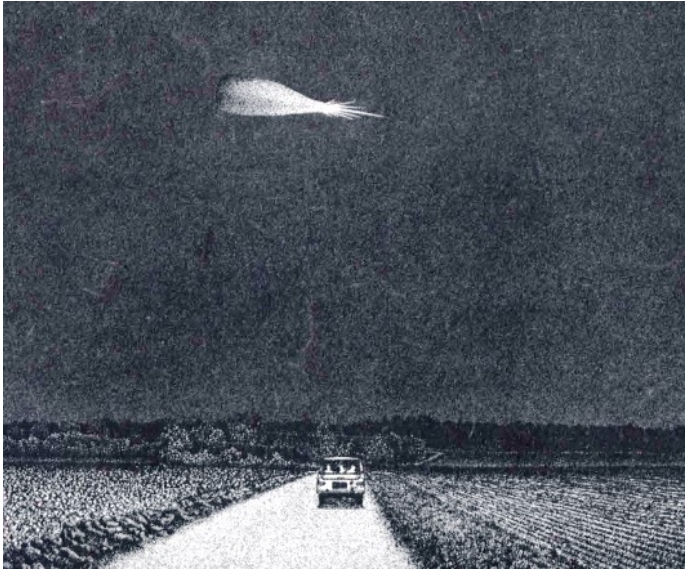
---



Un témoin se pencha à la fenêtre pour observer cette lumière. Ce qui lui parut anormal, outre sa teinte, fut sa durée : une dizaine de secondes, ce qui est extraordinaire pour un éclair. La lumière faisait un rayon de 100, 150 m autour de la voiture, et que l'on y voyait comme en plein jour.

L'un des témoins vit d'où venait l'origine de cette lumière : un objet d'allure générale cylindrique, plus aminci vers l'arrière et qu'il compare à une bouteille. Il aurait avancé, le goulot en arrière. Celui-ci était suivi d'une longue flamme vert d'eau, responsable de l'éclairement.

Pour ce témoin, ce goulot serait une sorte de tuyère et il a pensé à un avion à réaction. Mais, les autres témoins sont formels : ils n'ont perçu aucun bruit. L'objet est passé à faible altitude, pratiquement à la verticale, et bien que son altitude soit difficile à apprécier, ils l'estiment à 200 m.



(Source *Lumières dans la nuit* n° 112 – juin 1971)

La voiture s'étant arrêté 400 m plus loin pour observer le phénomène, les passagers descendus de voiture virent que celui-ci avait disparu.

Engin ou aéroлите ? Difficile à trancher pensa l'enquêteur. Toutefois, s'il s'agissait d'un aéroлите à si faible distance, on aurait entendu un bruit perceptible.

### **Boite, Thoisy-la-Berchère, 6 février 1974**

Vers 13 h 15, un témoin regardant de sa fenêtre la neige tomber dans la campagne environnante aperçut au loin une sorte de boîte rectangulaire de couleur rouge orangé<sup>9</sup>.

Cette observation se trouvait à environ 300 m de chez lui, dans un pré situé en bordure du chemin reliant Thoisy à Varennes. La boîte se déplaçait au ras du sol d'une allure saccadée, effectuant des zigzags et se dirigeant vers un troupeau de vaches qui s'éloignèrent, affolées.

L'objet changea de direction, longeant un ruisseau. Là, effectuant un virage à 90°, il se dirigea en direction d'un troupeau de moutons qui détalèrent tout aussi affolés.

Il continua de s'éloigner en rase-mottes en direction de Vouvres, sautant les haies sans les toucher. La durée totale de l'observation fut de 6 à 7 min.

Aucune enquête ne fut diligentée.

### **Ovni près de Couches, mars 1972**

Deux jeunes gens de la région parisienne, se trouvant à

---

<sup>9</sup> FIGUET, Michel, RUCHON, Jean-Louis, *op.cit.*

Drevin pour le week-end, revenaient de Couches<sup>10</sup> en voiture. La jeune fille aperçut, au lieu-dit *La Croix-Valot*, deux phares blancs extrêmement brillants à l'avant qu'elle estimait entre 100 et 500 m d'altitude.

Ils pensèrent immédiatement à un avion en perdition qui allait se poser en catastrophe. Mais, ils se rendirent compte que cette scène se déroulait dans un grand silence et que l'objet passait sur eux extrêmement lentement sur une trajectoire est-ouest légèrement montante.

Ils virent des phares l'avant d'une forme conique sombre, suivie par un faisceau en V blanc-verdâtre nettement découpé, mais vibrant intensément donnant une impression de puissance comme la flamme d'une fusée.

Au bout de 5 sec, le faisceau s'est fermé lentement pour devenir 3 sec plus tard un cylindre net et un peu plus long, mais toujours vibrant d'énergie.

L'objet a continué sa route vers l'ouest lentement pendant 5 sec, puis il prit un départ foudroyant en laissant une traînée qui marqua son ascension parabolique.

En peu de temps, il disparut dans le ciel.

À l'endroit du démarrage de l'engin demeura un petit nuage dont la luminosité était proche de celle de la Lune. Il resta visible pendant près de 2 heures avant de s'estomper.

---

<sup>10</sup> On assure qu'autrefois, un dragon hantait la région ! Souvenir si vivace qu'on célèbre toujours la fête de la Vivre ou Vouivre à Couches. Voir les mystères de Saône-et-Loire par l'auteur.

*Lumières dans la nuit* n° 143 — mars 1975.

---



(Source *Lumières dans la nuit* n° 143 - mars 1975)

Le principal témoin, employé sur les pistes de l'aéroport d'Orly, considéra que l'objet vu à bout de bras mesurait 5 cm, se trouvait à 300 m d'eux, et semblait plus petit qu'un avion type Caravelle. Au goniomètre, cela fait environ 26 m de longueur.

Peu sensibilisé aux questions de l'ufologie, le témoin fut très impressionné si bien qu'il *garda son observation sur le cœur*, selon son expression. Par hasard, il rencontra un représentant parisien de *Lumières dans la nuit*.

### **Dôme lumineux aux Baudrières, 17 mars 1972**

Durant 18 ans, les ovni abandonnèrent la Saône-et-Loire pour réapparaître au hameau de Saugy dépendant de

---

Baudrières<sup>11</sup>, un hameau rendu célèbre par son diable.

Ce jour-là, vers 21 h, un couple d'agriculteurs observa au-dessus d'un bois situé à 3 km de chez eux, un important dôme lumineux de forme ovale rouge orangé qui descendait lentement, sans aucun bruit. Les témoins évaluèrent l'objet à 60 m de diamètre. Il disparut comme si l'engin avait atterri. Observé par d'autres membres de la famille, personne ne retrouva de traces, comme s'il s'était évanoui.

Cette affaire ne donna lieu à aucune enquête officielle.

## **Objet mystérieux de Taizé, 12 août 1972**

Taizé est une communauté célèbre située à une dizaine de kilomètres de Cluny accueillant des chrétiens venant de plusieurs traditions. Centre de prière, elle est fréquentée par de nombreux jeunes venant d'horizons divers, notamment des pays de l'Est pour se ressourcer dans la prière.

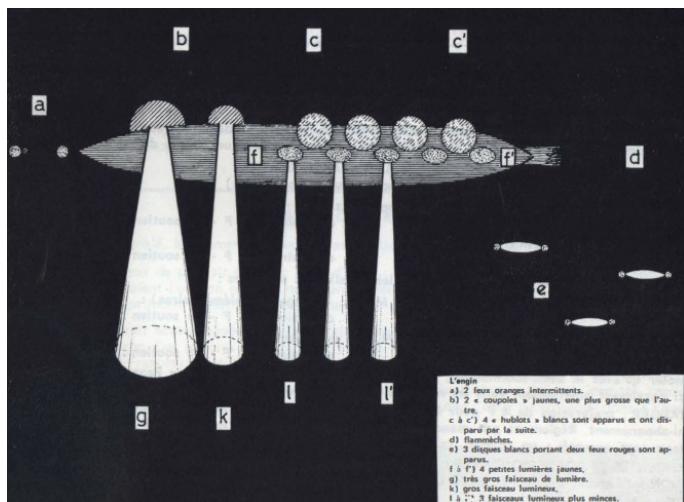
Vers 2 h du matin, un groupe de 35 jeunes étaient réunis sur les pentes d'un coteau connu sous le nom de *La Cras*. Une jeune femme aperçut en premier une étoile descendre du ciel et atterrir non loin de là. Selon la description de plusieurs témoins, l'engin faisait environ une trentaine de mètres de longueur et émettait une sorte de sifflement.

L'objet s'éclaira de plusieurs lumières jaune et orange dont certaines balayèrent le sol. Certains ressentirent des picotements aux mains et aux genoux.

---

<sup>11</sup> *Archives personnelles — avec l'autorisation de Mr Claude Burkel, 2008 — LEQIEN Alain, op. cité.*

---



(Source Lumières dans la nuit n° 122 – février 1973)

Une heure après l'atterrissage, 4 jeunes décidèrent de s'approcher ; ils découvrirent une masse sombre en forme de meule de foin de 5 à 6 m de hauteur près d'une haie. Or, aucune haie ne s'élevait physiquement à cet endroit ?

Pour en avoir le cœur net, l'un d'eux dirigea sa lampe-torche vers la masse leur faisant face. Aussitôt, un faisceau de lumière les a alors éblouis. Ils ressentirent une chaleur.

C'est alors que les trois disques qui étaient sortis de l'appareil réintégrèrent celui-ci et l'objet décolla avant de disparaître rapidement en direction de Cluny. Il était 4 h 40 du matin. Seul subsistait un halo de brouillard bleuté.

L'observation avait duré plus de 2 heures. 35 personnes en firent le témoignage.

À l'aube, les 4 jeunes intrépides revinrent sur place pour constater qu'il n'y avait aucune trace et cela confirma qu'à cet endroit, il n'y avait aucune haie.

Plusieurs témoins déposèrent à la Gendarmerie de Cluny<sup>12</sup>. *Lumières dans la Nuit* (LDLN) et un maître d'école procéderont à 9 heures d'enregistrement de témoignages sous hypnose.

Vision collective liée à la prière ou à la méditation ? Toujours est-il qu'aucune réponse logique n'est apportée à ce jour. À chacun de se faire son opinion.

Cette histoire est détaillée dans mon ouvrage sur *Les nouveaux Mystères de Saône-et-Loire*.

En 1976, une jeune Italienne, témoin de l'observation, a écrit au témoin principal en 1976. La revue *Lumières dans la nuit*<sup>13</sup> a publié le contenu de cette lettre qui confirme les faits sans savoir que l'enquête initiale avait été publiée ; ces faits sont très clairs et présents dans son esprit, plusieurs années après.

---

<sup>12</sup> FIGUET, Michel, RUCHON, Jean-Louis, *op.cit.* — *Lumières dans la Nuit* n° 122, février 1973. LEQUIEN, Alain, *op. cité.*

<sup>13</sup> *Lumières dans la Nuit* n° 158 d'octobre 1976.

---